

ETHIBAT 2023

Charte éthique de la FBTP 81

PROFESSIONNEL DU BTP, ADHERENT A LA FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU TARN,
JE SOUSCRIS AUX VALEURS DE MON ORGANISATION PROFESSIONNELLE ET M'ENGAGE A :

- ✓ PRIVILEGIER L'EMPLOI LOCAL.
- ✓ CONTRIBUER A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DURABLE EN VALORISANT LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE PROXIMITE.
- ✓ GARANTIR DES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE TRAVAIL LEGALES ET CONFORMES AUX PRESCRIPTIONS PROFESSIONNELLES.
- ✓ AVOIR SOUSCRIT LES ASSURANCES OBLIGATOIRES DANS L'INTERET DES CLIENTS ET CONSOMMATEURS (ASSURANCECONSTRUCTION).
- ✓ PRESENTER UNE OFFRE ECONOMIQUEMENT RESPONSABLE.
- ✓ RESPECTER LES OBLIGATIONS DE FORMATION, DEVELOPPER L'APPRENTISSAGE ET FAVORISER L'INSERTION.
- ✓ EXERCER UNE PRATIQUE LEGALE DE LA SOUS-TRAITANCE DANS L'INTERET DES DEUX PARTIES ET CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR (RESPECT DE LA LOI DU 31/12/1975 ET DE L'INDEPENDANCE DU SOUS-TRAITANT).



La signature de cette charte vaut déclaration sur l'honneur.
L'entreprise **SARL GOUPIL MENUISERIE**. Siret **N° 447 607 037 00044**
s'engage à respecter tous les points de la Charte.

- établissement d'un contrat de travail
- respect des minima de salaires conventionnels
- indemnisation des déplacements selon les barèmes en cours
- respect de la durée maximale du travail
- inscription à la caisse de congés payés
- respect des prescriptions relatives à l'hygiène et à la sécurité
- adhésion au service inter-entreprise de la médecine du travail
- déclaration auprès des organismes sociaux (Urssaf, caisses de retraite et prévoyance complémentaires)
- recours à des sociétés de travail temporaire s'inscrivant dans le respect du droit français
- respect des formations obligatoires (CACES, Amiante, etc...)
- usage de la carte de salariés du BTP

Fait à Albi, le 10 octobre 2023

L'entreprise

Signature du dirigeant

SARL GOUPIL Menuiserie

17 bis, rue des aciéries
81160 SAINT-JUÉRY
Siret : 447 607 037 00044

Syndicat de métier

Signature du Président



FBTP 81 23-25 Bd Lacombe
81000 ALBI
FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT
Tél : 05 63 54 19 43 - Fax : 05 63 54 19 45
Siret 777 187 477 00032

FBTP 81

Signature du Président



CRITERES D'ADHESION A LA CHARTE ET D'OBTENTION DU LABEL

- Entreprise adhérente à la FBTP 81 à jour de sa cotisation
- Entreprise à jour de ses obligations sociales et fiscales,
- Entreprise attestant de l'absence de condamnation relative au travail illégal liée à l'activité principale de l'entreprise

LA VALIDITE DE CE DOCUMENT PEUT ETRE VERIFIEE SUR DEMANDE ADRESSEE A contact@fbtp81.com

Conditions d'usage au verso